

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Matière : Finances
locales

Sous matière :
Subventions

OBJET :
OPERATION
« VILLE
DURABLE »
N°2016-03 - FONDS
DE FINANCEMENT
DE LA
TRANSITION
ENERGETIQUE-
SIGNATURE DE LA
CONVENTION
PARTICULIERE DE
LA MISE EN
ŒUVRE DE
L'EXTENSION DE
L'APPUI
FINANCIER

Séance du Conseil Municipal du 11 juillet 2016,

Le Conseil Municipal de la Commune de CASTELNAUDARY

légalement convoqué s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Patrick MAUGARD, Maire,

Présents : GREFFIER Philippe, GIRAL Hélène, GUILHEM Evelyne, CASTILLO Jean-Claude, CATHALA-LEGUEVAQUES Nicole, RATABOUIL Jacqueline, GUIRAUD Philippe, TAURINES André, ZAMAI Giovanni, BESSET Jacqueline, GARRIGUES Michel, GRIMAUD Bernard, BOUILLEUX Denis, ESCAFRE Elisabeth, CHABERT Sabine, BARTHES Chantal, EL KAHAZ Sarah, SOULIER Agnès, LINOU Stéphane, CHOPIN Marie-Christine, THOMAS Guy, ISSALYS Jeanne, THOMAS Eric, POUPEAU Nathalie,

Formant la majorité des Membres en exercices.

Procurations :

M. DEMANGEOT François donne procuration à M. GREFFIER Philippe,
M. SOL Philippe donne procuration à Mme RATABOUIL Jacqueline,
Mme BATIGNE Brigitte donne procuration à Mme GIRAL Hélène,
M. GRIMAUD Gérard donne procuration à GRIMAUD Bernard,
M. VERONIN-MASSET Jean-François donne procuration à M. BOUILLEUX Denis,
M. BUSTOS Jean-Paul donne procuration à M. THOMAS Guy,
Mme THOMAS-DAIDE Hélène donne procuration à M. LINOU Stéphane,

Absente :

Mme RUIZ Patricia

Secrétaire : Mme Sarah EL KAHAZ,

LE NOMBRE DE CONSEILLERS
MUNICIPAL EN SERVICE EST
DE 33

RENDU EXECUTOIRE

CONVOCAION CONSEIL
EN DATE DU : 05.07.2016

AFFICHAGE EN DATE
DU : 05.07.2016

PUBLICATION DE LA
PRESENTE EN DATE
DU : 18.07.2016

Monsieur le Maire rappelle qu'un appel à projets pour mobiliser 200 «territoires à énergie positive pour la croissance verte» a été lancé afin d'encourager les actions concrètes qui peuvent contribuer à :

- atténuer les effets du changement climatique, pour que la France soit exemplaire lors de la Conférence climat de Paris 2015,
- encourager la réduction des besoins d'énergie et le développement des énergies renouvelables locales,
- faciliter l'implantation de filières vertes pour créer 100 000 emplois sur 3 ans,
- reconquérir la biodiversité et valoriser le patrimoine naturel.

Dans ce cadre, la Commune de Castelnaudary et la Communauté de Communes Castelnaudary Lauragais Audois ont présenté un projet, et ont été déclarées lauréates de l'appel à projets « Territoire à énergie positive pour la croissance verte » le 9 février 2015. Par avenant en date du 11 mars 2016, la convention du 4 mai 2015 a été modifiée, portant l'appui à 1,5 millions d'euros.

Cette extension de l'appui financier constitue une opportunité de donner une dimension supplémentaire à des actions innovantes ou structurantes en cours de développement par la collectivité. Une enveloppe maximale de 1 500 000 euros pourra être attribuée à la ville par l'Etat, pour des projets créatifs et innovants.

Dans ce contexte, il est proposé de valoriser le programme d'actions suivant, correspondant aux différentes thématiques de l'appel à projet :

1. Réduction de la consommation d'énergie dans le bâtiment et l'espace public :

- → Rénovation énergétique de l'école Jean Moulin.

2. Diminution des émissions de gaz à effet de serre et des pollutions liées aux transports :

- → Développement des transports doux (poursuite du schéma directeur mode doux).

Les fiches actions correspondantes aux actions éligibles seront présentées pour validation à la DREAL avant la signature de Mme La Ministre de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie.

LE CONSEIL MUNICIPAL APRES AVOIR DELIBERE

AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention particulière de mise en œuvre de l'extension de l'appui financier en complément de la première subvention attribuée par la convention particulière d'appui financier signée le 11 juillet 2015.

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et délibéré en séance le jour, mois et an ci-dessus et ont les membres présents signé au registre.
Pour extrait conforme au registre.

La convocation du Conseil Municipal et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés à la porte de la Mairie conformément aux articles R2121-7 du CGCT et L2121-25 du CGCT.

CASTELNAUDARY, le 11 juillet 2016.

Le Maire,



Patrick MAUGARD
Patrick MAUGARD

Ampliation faite le :
15 JUIL. 2016
Certifiée exécutoire par réception
en Préfecture le :
13 JUIL. 2016
Par publication le :
18 JUIL. 2016
Par délégation,
Le Directeur Général des Services

Hervé ANTOINE

Accusé de réception de Préfecture du 13/07/2016
N°011-211100763-20160711-2016-182-DE